

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**



**Réunion du Comité Syndical
du 15 décembre 2016**

N° de la délibération	Nombre de membres du Comité	Nombre de présents		Quorum (article 11 des statuts modifiés)	Nombre de votes	
		Titulaires	Suppléants		Pour :	Contre : Abstentions :
925	33	11	0	11	Pour : Contre : Abstentions :	11 + 1 pouvoir 0 0

Le comité du SMEL (Synergie Mer Et Littoral) s'est réuni, le **Judi 15 décembre 2016 à 15 heures** à la Maison du Département à SAINT-LÔ (salle Amiral Tourville) sur convocation expédiée le 30 novembre 2016. Mr Patrice PILLET, Président, préside la séance.

ETAIENT PRESENTS

Délégués du conseil départemental titulaires :

Mme Frédérique BOURY, M. Gabriel DAUBE, M. Pierre de CASTELLANE, M. Jean-Paul FORTIN, Mme Maryse HEDOUIN, Mme Patricia LECOMTE, M. Gilles LELONG, M. Patrice PILLET (pouvoir de Mme Christelle CASTELEIN).

Délégués des communes titulaires :

M. Pierre-Yves AUSSANT, Mme Simone DUBOSCQ, Mme Marie-Françoise LEBONNOIS

ETAIENT EXCUSES

Délégués du conseil départemental, titulaires :

Mme Christèle CASTELEIN, M. Jacques COQUELIN, M. Antoine DELAUNAY, Mr Sébastien FAGNEN, M. Jean-Marc JULIENNE, Mme Dominique LARSONNEUR-MOREL, M. Jean LEPETIT, M. Jean MORIN, Mme Valérie NORMAND.

Délégués des communes, titulaires :

M. Stéphane AUCRETERRE, M. Gilles AUGER, M. Hubert MOUCHEL, M. Thierry TOTAIN.
Mme Françoise K'DUAL, Mme Emeline THEVENIN

Délégués des chambres consulaires, titulaires :

M. Dominique LOUZEAU (CCI Cherbourg-Cotentin),
M. Jacques FESNIEN, M. Loïc HOUSSARD, M. Patrick LEPELLEUX, M. Alain SALMON,
M. Pascal FERREY, M. Marc LECOUSTEY (Chambre d'Agriculture).

.../...

Transformation d'un poste de technicien paramédical en poste de technicien

Considérant le poste de technicien paramédical, filière technique, catégorie B, déjà créé au SMEL,

Considérant la réussite au concours de technicien territorial d'un agent contractuel, affecté sur un emploi permanent présent au tableau des effectifs,

Le Comité du SMEL, à l'unanimité des membres présents,

- décide de transformer le poste de technicien paramédical en poste de technicien territorial à temps complet, au 1^{er} janvier 2017.

Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT DU SMEL,

Patrice PILLET

